

EXCLUSIF

ENTRETIEN AVEC XIA HUANG, AMBASSADEUR DE CHINE À DAKAR

Comment sortir le Sénégal de la misère

- Il faut une politique agricole forte
- Les Occidentaux ne montrent jamais le bon chemin
- Le Chinois n'aime pas le blabla



P. 10-11

CUISINÉ PENDANT 10 HEURES

Karim Wade repasse jeudi

► Les 7 interdits de sortie
du territoire P.7



APRÈS LA LIBÉRATION DE TOULY

La Cour suprême
peaufine une demande
d'explication contre
le juge P.2

PROCÈS DES THIANTACOUNES

Le procureur requiert
des peines de 3 à 5 ans P.8



GASTON MBENGUE EN COLÈRE

“J’ai salué Alioune Sarr,
il m’a répondu avec
dédain” P.12



Alioune Ndao a assisté à l'audition de Karim Wade



Le Procureur spécial près la Cour de répression de l'enrichissement illégitime (CREI) ne veut rien lâcher dans la traque aux biens mal acquis. Figurez-vous qu'il a tenu personnellement à être présent hier à l'occasion de l'audition du fils de l'ancien président de la République, Karim Wade non moins ancien ministre des Infrastructures, de la Coopération internationale et de l'Énergie. Il était accompagné d'un de ses collaborateurs. A-t-il posé des questions à Karim Wade ? On ne saurait le dire. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il en a le droit. Il faut en effet savoir que l'officier de police judiciaire n'est que délégataire et que le Procureur est maître des poursuites...

Audition de Karim Wade, les libéraux en mode collé-serré

Restons dans cette ambiance de l'audition de Karim Wade hier par la section des recherches de la gendarmerie de Colobane. Pour dire que pour la circonstance, les libéraux ont non seulement sonné la grande mobilisation mais ont mis de côté leurs divergences pour faire front commun. Une attitude qui a ému beaucoup de militants libéraux qui ont eu à faire le déplacement pour soutenir le fils d'Abdoulaye Wade. Qui semblait bien reprendre du poil de la bête. Il s'est même livré à un show à sa sortie d'audition comme pour montrer à la face des Sénégalais qu'il n'a rien à craindre.

Les mains baladeuses s'invitent dans la place...

Les mains baladeuses se sont invitées hier, devant la section des recherches où s'étaient massés journalistes et militants libéraux pour guetter la sortie de Karim Wade. D'ailleurs, notre confrère de la Tfm, Ibou Kane, en a fait les frais. Il s'est fait dérober son porte-monnaie où il n'y avait heureusement que 67 mille francs. En plus des pièces administratives. Une autre journaliste, une occidentale, celle-là, a également été victime des pickpockets. On lui a arraché des mains son portable et des documents administratifs qu'elle tenait. Un autre militant du Pds a vu son téléphone portable de marque Samsung dérobé par les voleurs. Il faut dire que cette zone est réputée être le domaine de prédilection de tout ce que Dakar a comme voleurs.

Tamxarit 2013, ce sera le 23 novembre pour la CMD

Alors que la Commission nationale d'observation du croissant lunaire, dirigée par Oustaz Iyane Thiam, a

annoncé la célébration de la Achoura (Tamxarit) pour la nuit du samedi 24 à dimanche 25 novembre, son pendant, la Coordination des musulmans de Dakar (CMD) s'est démarquée en fixant le nouvel an musulman au vendredi 23 novembre. Selon Serigne Talla Diop, chargé de communication de la CMD, c'est parce que "la lune a été bel et bien aperçue au Sénégal par Ibrahima Niang, imam ratib de Niakhème, une localité du Saloum, avant-hier. Par conséquent, nous allons célébrer la Achoura le vendredi 23 novembre et non le samedi comme cela a été dit à travers la presse", a confié M. Diop. "J'ai appelé Oustaz Iyane Thiam hier (avant-hier, Ndlr) vers 20h ; il m'a dit qu'il avait pris compte de la nouvelle mais qu'il avait déjà annoncé à travers la presse que la lune n'avait pas été aperçue dans le pays", a ajouté Serigne Talla Diop. Après avoir fêté l'Aïd el Fitr (Korité) dans la dispersion, les musulmans sénégalais ont célébré l'Aïd el Kébir (Tabaski) à l'unanimité, le 26 octobre dernier.

CBV contre un avocat : Le boss de 2STv relaxé, son fils condamné



Le différend opposant l'avocat Me Moustapha Mbodj à El Hadj Ndiaye (**photo**), patron de la 2STv, son fils Abdoul Ndiaye et Ousmane Cissé, directeur de la télévision privée, a été vidé hier. Le tribunal correctionnel de Dakar a relaxé le boss de la 2STv et son directeur général. En revanche, son fils Abdoul Ndiaye a été condamné à un mois assorti du sursis. "Ndiaye fils" avait, lors d'un débat télévisé organisé par la RTS, giflé Me Mbodj, avocat du promoteur de lutte Luc Nicolăi. Lors du procès, Abdoul Ndiaye a justifié son acte par les injures que l'avocat a proférées contre son père. Lequel a soutenu qu'il voulait frapper Me Mbodj mais l'a raté. Le représentant du parquet, avait demandé la relaxe pure et simple d'El Hadj Ndiaye et d'Ousmane Cissé, mais avait requis six mois avec sursis à l'encontre d'Abdoul Ndiaye. Il faut souligner que le procès s'était tenu en l'absence du plaignant et de ses avocats. Ces derniers ont boudé parce que le juge avait refusé de se prononcer sur la requête de recusation qu'ils avaient déposée sur la table du premier président de la Cour d'appel. Les conseils voulaient un renvoi en attendant la réponse du juge. N'ayant pas été suivi par le tribunal, les robes noires avaient boudé les débats. Du coup, Me Mbodj, qui devait être défendu par une centaine d'avocats, s'est retrouvé sans conseil.

Bras de fer Keb's / El Hadj Ndiaye : énième faux-bond de l'animatrice, le procès renvoyé

LIBERTÉ PROVISOIRE À BERTRAND TOULY

Une demande d'explication contre le juge en vue



La Cour suprême peaufine une demande d'explication à envoyer au juge de Thiès, après la liberté provisoire accordée à Bertrand Toully, avant-hier. Les magistrats de cette juridiction supérieure ne comprennent en effet pas qu'on délivre le précieux sésame au Président directeur général de Lamantin Beach alors que la Cour suprême avait déjà pris la décision d'arrêt de toutes procédures. Suffisant pour que cela soit vu comme une sorte de bravade. Selon nos sources, la demande d'explication devrait atterrir à Thiès dans les tout prochains jours. Une affaire à suivre de très près... ■



de leurs soucis de santé auxquels elles n'arrivent pas à faire face malheureusement", a expliqué Maguette Ndong, président de l'amicale des jeunes de l'Astre de Hann. Il a informé que cette initiative marque le lancement des activités de l'association qui entend pérenniser ces journées au profit du voisinage. Pour le directeur général du groupe de presse, Cheikh Thiam, cette initiative des jeunes s'inscrit en droite ligne de la responsabilité sociale des entreprises.

Nécro : hôte du Sénégal, le fondateur du musée Dapper meurt à Gorée

Le fondateur du musée Dapper à Paris, Michel Leveau, est mort sur l'île de Gorée au Sénégal, où il se trouvait depuis quelques jours pour préparer une exposition, a annoncé à l'AFP un de ses proches à Dakar. M. Leveau, âgé de 81 ans, a été trouvé mort mercredi au domicile d'un de ses amis à Gorée où il résidait pendant son séjour, a précisé ce proche sous couvert d'anonymat. Le décès de M. Leveau a été confirmé hier par le musée Dapper, qui n'a pas souhaité évoquer les circonstances du décès. Ouvert depuis 1986, le musée Dapper est dirigé par Christiane Falgayrettes-Leveau, son épouse, ancienne journaliste, qui se trouve actuellement au Sénégal, d'après le musée. Né le 30 novembre 1930 en région parisienne, Michel Leveau avait fait à la fois Polytechnique et l'École des Mines avant de rejoindre le Corps des mines. Il a travaillé en Afrique notamment au Mali et a été conseiller du ministre de l'Industrie du Sénégal (1960-1963) avant de revenir à Paris.

Nécro : hôte du Sénégal, le fondateur du musée Dapper meurt à Gorée (suite)

Amoureux de l'Afrique, Michel Leveau était venu préparer à Gorée, ancien lieu de la traite des esclaves, deux expositions, qui devaient ouvrir le 9 décembre sur l'île. La première concerne les masques africains, la seconde, Mémoires, présente des œuvres d'artistes contemporains des Caraïbes et de la Réunion autour de la question de l'esclavage. Le musée Dapper tire son nom de Olfert Dapper, un humaniste néerlandais du XVIIe (17e) siècle auteur d'une "Description de l'Afrique" publiée en 1668 sans jamais avoir quitté son pays. Michel Leveau a créé la Fondation Dapper pour les arts africains en 1983 à Amsterdam avant de

la transférer à Paris. Cet organisme privé œuvre à l'organisation d'expositions et à la connaissance du patrimoine artistique de l'Afrique subsaharienne. Depuis l'ouverture du musée, plus de quarante expositions ont été présentées. A la promotion des arts de l'Afrique s'ajoutent désormais tous les autres aspects culturels des diasporas issues du Continent noir, notamment des Caraïbes et de la Guyane, dont Mme Falgayrettes-Leveau est originaire.

19 morts à Gaza, la Palestine sollicite l'intervention du Sénégal

L'ambassade de l'État de Palestine au Sénégal "condamne l'escalade meurtrière" conduite par l'Etat d'Israël dans la Bande de Gaza suite à l'assassinat du chef militaire du Hamas, Ahmed Jaabar, tué par des tirs de l'armée hébreu mercredi 14 novembre. Dans un communiqué signé par son représentant au Sénégal, la Palestine dénonce la mort de 19 civils et les blessures infligées à des dizaines d'autres par Israël qui a transformé Gaza en théâtre de violences, selon le même document. Dans la même source, l'ambassadeur Mohamed Qudaih appelle le Sénégal, dont le leader est président en exercice de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), et l'ensemble de la communauté internationale, à favoriser "une intervention d'urgence pour arrêter l'agression en cours dans la Bande de Gaza et lever l'embargo inhumain contre ce territoire" autonome de l'Autorité palestinienne.■

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication : **Mahmoudou Wane**
Directeur de la rédaction : **Mamadou Lamine Badji**
Rédacteur en chef : **Momar Dieng**
Rédacteur en chef délégué : **Bachir Fofana**
Chefs de desk :
Momar Dieng - Politique
Bachir Fofana - Économie / Social
Maquette : **Renaud Lioult** (Directeur artistique), **Penda Aly Ngom**
Photographe : **Amadoune Gomis**
Impression : **Graphic Solutions**

Régie publicitaire : **maimounaenquete@gmail.com**
Tél. : 77 834 11 90
aichafallenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 / 77 299 96 72

PROCÈS DES THIANTACOUNES

Des peines de 3 et 5 ans planent sur la tête des disciples de Cheikh Béthio

Après plusieurs renvois, les 57 thiantacounes arrêtés le 22 octobre dernier, lors d'une manifestation pour exiger la libération de leur guide Cheikh Béthio Thioune, ont été jugés hier. Le Parquet a requis des peines allant de 3 à 5 ans. C'était à l'issue d'un procès de plus de 16 tours d'horloge.

■ FATOU SY

20 h 20mn. Le public de la salle n°1 où se tient l'audience de la première composition du tribunal régional de Dakar statuant en matière de flagrants délits sombre dans un calme plat. Certaines personnes somnolent, sous l'effet de la fatigue, de la faim et la chaleur. Subitement, le public est tiré de sa torpeur par le réquisitoire de la représentante du Parquet. Citant une liste de 18 prévenus, la parquetière Ramatoulaye Ly Ndiaye demande que ceux-ci, -qu'elle présente comme les instigateurs des actes de vandalisme commis par les thiantatacounes, le 22 octobre dernier- soient condamnés à cinq ans de prison ferme. Certains prévenus, souriants au moment où les parties civiles formulaient leur demande de réparation, deviennent aussitôt anxieux. Des cris stridents s'échappent en chœur de l'assistance. Certaines personnes quittent la salle, les larmes au bord des yeux. Inflexible, la parquetière poursuit ses réquisitions. Elle demande qu'une peine de trois ans soit infligée à 26 autres prévenus. Les cris de colère rejaillissent. Donc au total, 44 prévenus sur les 57 attraités risquent la prison. Quant aux 13 restants, le Parquet a requis à leur endroit la relaxe au bénéfice du doute.

Un 4^e renvoi évité de justesse

Alors que le Parquet a divisé les prévenus en trois catégories, le tribunal les a fait comparaître en quatre groupes. Une situation qui a failli causer un quatrième renvoi du procès. En effet, après la comparution d'un premier groupe de 15 prévenus, Me Cheikh Khoureychi Bâ, un des avocats de la défense, a contesté la méthode du juge Hadiyatou Laye Guèye. Alors qu'il avait adhéré à la proposition du juge, à l'image de ses confrères, l'avocat déclare qu'elle viole les droits de la défense. Il dénonce le fait que les prévenus restent dans le box. Le juge Guèye tente de le raisonner, en évoquant la difficulté à faire comparaître tous les 57 prévenus en même temps. Devant la persistance de la robe noire, le président de la séance menace de renvoyer l'audience. "Je n'ai pas de solution. Donc, on renvoie l'audience jusqu'à ce qu'on trouve une salle où pourront comparaître tous les prévenus", lance le juge. Joignant l'acte à la parole, il commence à ranger le dossier. Suffisant pour que les autres avocats se liguent contre leur confrère. "Cela ne nous gêne pas qu'on continue l'audience. Les droits des prévenus seront respectés, car ils ont constitué conseil", tente de convaincre Me Mbengue. Finalement, le juge Guèye écoute la voix de la majorité et poursuit les débats d'audience.

Dénégation en chœur des prévenus dont un sourd-muet et une chrétienne

Au cours des débats d'audience, les 13 prévenus, dont la représentante du Parquet a demandé la relaxe au bénéfice du doute, ont réitéré leurs dénégations faites à l'enquête préliminaire. Ils ont réfuté avoir participé aux manifestations. La plupart ont nié être Thiantacounes. C'est le cas du sourd-muet Serigne Cheikh Fall, mais aussi Mah Binta Diédhiou. La jeune fille soutient même qu'elle est Chrétienne. Outre ces 13 prévenus, les 44 autres prévenus Thiantacounes ont entonné la mélodie de la dénégation, avec des alibis les uns plus cocasses que les autres. Certains soutiennent avoir été appréhendés pendant qu'ils vaquaient à leurs occupations. "Moi, les policiers m'ont arrêté, à cause de mon njël et de mon permis de visite", déclare un prévenu de Saint-Louis. D'autres prévenus, ont affirmé être venus pour réciter des "Khassaïdes" en l'honneur de Cheikh Béthio Thioune. "Je n'ai pas participé aux casses. Je suis venu à Dakar, car on m'a informé que le Cheikh allait sortir de prison. C'était pour réciter des Khassaïdes, comme cela se faisait à Thiès", ont soutenu plusieurs prévenus. S'arc-boutant toujours dans leur logique de dénégations, certains prévenus, des tailleurs pour la plupart, ont allégué être venus à Dakar pour acheter des garnitures. Les versions les plus cocasses ont été servies par Maroyo Diop et un élève au Lycée Blaise Diagne. Le premier : "Je me rendais aux toilettes, à cause d'une terrible diarrhée. J'ai été appréhendé en cours de route". Quant au second, il a soutenu que sa sœur lui avait demandé de lui chercher de l'eau de mer. "Elle m'a demandé de me rendre à la plage située derrière le Palais", a-t-il répondu au juge. Quant aux Thiantacounes désignés comme les instigateurs de la manifestation au cours de laquelle plus d'une centaine de véhicules ont été endommagés, ils ont reconnu avoir envoyé des messages à leurs disciples, mais ont nié leur présence sur le théâtre des opérations. Toujours est-il que certains talibés ont été

identifiés grâce aux images de Sen Tv.

Autant de dénégations ont poussé la représentante du Parquet à sermonner les prévenus. "Puisque vous avez eu l'audace de commettre des actes, ayez le courage de les reconnaître. Vous m'avez vraiment déçue. Je croyais que vous alliez assumer vos actes, car le Cheikh en vaut la peine", leur a lancé le parquetière. La juge, très taquine, de railler également les diawrigne : "En tant que diawrigne, vous n'avez même pas osé être au front et vous vous débinez ainsi devant vos talibés". C'est pourquoi, dans son réquisitoire, elle ne les a pas manqués, pour avoir instrumentalisé les prévenus. "Notre intention n'était pas de faire des casses, mais d'exiger la libération du Cheikh par la parole et non par des actes de banditisme", s'est défendu Souleymane Diagne, étudiant en année de maîtrise au département de Philosophie. Le chargé de la coordination reconnaît toutefois avoir diffusé le message invitant à un rassemblement à Rebeuss.

Pour l'agent judiciaire de l'État, les messages étaient subversifs. "On exploite la misère de gens de la petite société qui ne sont même pas solvables. (...) Ils sont victimes de l'obscurantisme", a fustigé Babacar Bâ qui réclame 2 milliards de francs Cfa au titre de préjudice moral. La cinquantaine de partie civile réclame des dommages et intérêts variant entre 50 000 francs et 191 millions de francs Cfa.

La défense, composée pour la plupart de membres du collectif des avocats de Cheikh Béthio Thioune a, à l'unanimité, plaidé la relaxe pure et simple. Évoquant un problème d'imputabilité des faits, les conseils des prévenus ont estimé que la plupart de leurs clients ont commis le délit d'être "Thiantacounes".

Démarré à 11h 50mn, le procès a pris fin à 1h du matin, sans que les prévenus soient édifiés sur leur sort. Car, l'affaire est mise en délibéré pour le 29 novembre prochain.■

AFFAIRE ARTP-MTL

L'inspecteur du Trésor Mamadou Yaké Bâ sort de prison

Après plus de 5 mois de détention préventive, l'ancien agent comptable particulier (Acp) de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a obtenu hier la liberté provisoire.

■ GASTON COLY

L'ancien agent comptable particulier (Acp) de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), Mamadou Yaké Bâ, a obtenu hier la liberté provisoire, après avoir comparu devant la chambre d'accusation de la cour d'Appel de Dakar. L'affaire a été plaidée de 11h à 15h. Après délibéré, les juges ont accordé une liberté provisoire qui lui avait été refusée, dans un premier temps, par le juge d'instruction. L'inspecteur du trésor était en détention préventive pour les chefs d'inculpation de détournement de deniers publics, de corruption passive, de concussion et de faux et usage de faux portant sur un montant de plus de trois milliards francs Cfa.

En effet, après une garde-à-vue ordonnée par le procureur de la République, à la suite d'une plainte du directeur général de l'ARTP, Mamadou Yaké Bâ avait été emprisonné le 3 juin dernier. Cette interpellation survenait concomitamment à celle de l'ancien directeur Ndongo Diaw et du responsable financier de l'agence, Léon Pierre

Sagna. Le trio est poursuivi pour détournement de deniers publics, de corruption passive, de concussion et de faux et usage de faux portant sur 1 milliard 800 millions de francs Cfa.

Toutefois, l'arrestation de l'agent comptable avait provoqué l'ire de ses confrères. Ainsi, Mamadou Omar Bocoum, président de l'Amicale des inspecteurs du trésor du Sénégal (Aits), faisait une sortie médiatique remarquée pour faire comprendre que tous les agents comptables publics étaient en sursis. Dénonçant "le fait qu'on puisse utiliser une voie pénale pour arrêter un comptable dans l'exercice de ses fonctions", du fait "des textes particuliers" qui régissent les comptables publics. Mamadou Omar Bocoum ajoutait, au cours d'assemblée générale extraordinaire des inspecteurs du Trésor tenue à la mairie de Dakar, que "M. Bâ a payé une dépense avec toutes les justifications nécessaires". Et que de ce point de vue, leur confrère n'avait pas "fauté".

Ainsi, à la suite du patron de Magal Holding Limited (MTL), Moustapha Yacine Guèye, également inculpé dans cette affaire, Mamadou Yaké Bâ obtient également une liberté provisoire dans cette affaire Artp-Mtl. ■

RATIFICATION DE LA LOI SUR L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

La FIACAT sonne la mobilisation

Hier lors d'une conférence de presse, la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (FIACAT) a demandé au Sénégal de ratifier la loi sur l'abolition de la peine de mort. Car, depuis que le Sénégal a aboli la peine de mort en 2004, sa ratification peine toujours. "La peine de mort est devenue un défi dans tous les pays. Depuis son abolition au Sénégal, il n'y a pas eu de suite. Au niveau international, le Sénégal n'a pas pris de position. Donc, nous voulons pousser le gouvernement à ratifier la loi", a déclaré le chargé de mission de l'association Guillaume Colin. A l'en croire, l'influence politique, la présidence du conseil de l'organisation de la conférence islamique, et les exécutions en Gambie des deux Sénégalais peuvent être des éléments favorables à la lutte qu'ils mènent. "Si le Sénégal arrive à ratifier la loi, c'est une grande influence pour les autres pays", a-t-il souligné.

À son tour, Adeline Mandang, la présidente de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture au Sénégal (ACAT Sénégal) a indiqué que l'association compte rencontrer les chefs des Églises catholique et évangélique. "Nous n'avons aucune relation avec l'Église catholique et évangélique, dira-t-elle. Nous comptons, cette année, faire des visites dans toutes ces églises et rencontrer l'Archevêque de Dakar, mais aussi sensibiliser la population sur le défis de la peine de mort".

La FIACAT qui a tenu un séminaire au Sénégal, depuis le 12 novembre, est une organisation non gouvernementale de défense des droits de l'Homme. Elle a été créée en 1987 et regroupe une trentaine d'associations nationales présentes sur quatre continents qui luttent contre la torture et les traitements cruels. ■

VIVIANE DIATTA

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DES POSTES

Ce qui attend Abou Lo

Abou Lo a enfin pris ses fonctions à l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP). Son prédécesseur Thierno Alassane Sall lui a passé le témoin hier et lui a fait part des nombreux défis auxquels il doit faire face.



De gauche à droite : Abou Lo, Dg entrant et Thierno Sall, le sortant.

— ALIOU NGAMBY NDIAYE

Thierno Alassane Sall a définitivement quitté la direction de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP). Après six mois de service, ce dernier, devenu ministre des Infrastructures et des Transports, a laissé la place à Abou Lo, tout dernièrement remplacé au ministère de la Communication, des Télécommunications et des TIC. Mais, c'est un Thierno Alassane Sall très en verve qui a passé hier le témoin à son successeur en lui indiquant la voie à suivre.

“Mon passage a été bref mais extrêmement enrichissant. Il m'arrivait de prendre des décisions très difficiles. Parfois, vous aurez à prendre des décisions qui seront très douloureuses. J'ai dû prendre beaucoup de décisions mais, il y en a peu que je regrette”, a informé M. Sall. “L'une des caractéristiques de notre société est de vouloir que toutes les questions soient débattues sur la place publique. J'ai géré des dossiers comme l'affaire MTL, l'affaire Cheikh Amar. Aucun secret relatif à ces questions n'a été retrouvé dans la rue”, a-t-il ajouté.

“Lynchage médiatique”

Les membres du Collège de l'ARTP n'ont pas manqué de souligner à Abou Lo les nombreux chantiers qui l'attendent. Ces derniers ont pour nom la poursuite des partenariats noués entre l'ARTP et certaines structures comme les universités de Saint-Louis et de Dakar, la remotivation du personnel. “Sous votre (Thierno Alassane Sall, NDRL) impulsion, l'ARTP a retrouvé ses lettres de noblesse. M. Abou Lo, il vous appartient de continuer ce travail”, a soutenu la présidente du Collège de l'ARTP, Mme Fatou Diop Blondin Ndiaye. “Le lynchage médiatique

dont nous avons fait l'objet, avec des procès ou même des incarcérations, a créé une démotivation au sein de l'entreprise. Trois DG en une année et une refonte dans l'organe, c'est difficile. Il faut remotiver le personnel, stabiliser l'ARTP sinon, nous n'atteindrons pas les objectifs que nous nous sommes fixés”, exhorte-t-elle au nouveau DG de l'ARTP.

“Au moment où vous venez de prendre fonction, les agents sont démotivés. Les compétences ne sont pas valorisées mais, il y a des agents compétents qui ne demandent qu'à être mis dans de très bonnes conditions. Il faut décliner une vision partagée et faire le diagnostic de l'environnement interne de l'entreprise pour faire de l'ARTP une institution de performance” a fait savoir, de son côté, le représentant du personnel, Ahmadou Lamine Ndour, au nouveau directeur général de l'ARTP.

“Sous la rampe de mauvaises nouvelles”

De son côté, Abou Lo a tendu la main à toute l'équipe qui compose l'ARTP pour sortir la boîte de l'ornière. “L'ARTP a été connue sous la rampe de mauvaises nouvelles. Il est de notre ressort de tenir cette boîte, pour qu'elle devienne une boîte de référence. Nous devons éliminer les suspicions et revenir dans le cœur de notre métier, à savoir le développement des télécommunications et des postes”, a-t-il appelé. Toutefois, a-t-il souligné, l'ARTP ne va surtout pas oublier son rôle de régulateur. “Il faut faire du secteur de l'économie numérique un secteur créatif d'emplois. Nous allons assurer la qualité du service et je m'engage à continuer tous les engagements pris par mon prédécesseur”, a ajouté Abou Lo. ■

TRANSPORT EN AFRIQUE

Les barrières douanières, un frein à la libre circulation

La levée des barrières douanières peut permettre de rendre effective la libre circulation des personnes et des biens en Afrique. Le Salon international des solutions au transport et à la logistique, qui s'est ouvert à Dakar, a été une occasion pour les ministres des Transports du Sénégal et du Maroc d'appeler à mettre fin à ces pratiques en Afrique.

La libre circulation des personnes et des biens est plus un slogan, qu'une réalité en Afrique. En raison des barrières douanières et le manque d'équipements, le secteur du transport en Afrique rencontre d'énormes difficultés. Les gouvernements du Sénégal et du Maroc s'intéressent davantage à cette question, à travers un Salon international des solutions pour le transport et la logistique qui s'est ouvert à Dakar hier et organisé par l'Union sénégalaise des entreprises de transit et de transport agréé (USETTA) et l'Association marocaine des carrosseries industrielles.

Selon le nouveau ministre des Infrastructures et des Transports,

Thierno Alassane Sall, il est urgent de lever les facteurs bloquant la libre circulation des personnes et des biens. À savoir, “la systématisation des escortes douanières très coûteuses”, “les perceptions illicites” et “l'exagération des contrôles sur les axes routiers”. “Le secteur du transport souhaiterait que les marchandises circulent librement, sans barrières. Nous avons le devoir de traduire en actes concrets la volonté de nos gouvernements d'assurer la libre circulation des personnes et des biens. Ces pratiques anormales doivent disparaître”, a appelé le ministre des Infrastructures et des Transports. Pour lutter contre ces pratiques, M. Sall a plaidé pour “l'unification des

postes de contrôle aux frontières (afin de) réduire les formalités, les procédures longues”. Ce travail impliquera, selon lui, le secteur privé africain qui doit y jouer sa partition. “C'est le secteur privé qui sera la solution. Sans un secteur privé fort, nous ne pourrions pas développer un transport solide en Afrique. Nous allons travailler à créer en Afrique un secteur privé fort ; que le secteur privé national soit poussé, favorisé et rehaussé”, a ajouté-t-il.

Le ministre du Transport et de l'Équipement du Maroc, Aziz Rabat, qui a assisté à l'ouverture du Salon, a réaffirmé la volonté du royaume chérifien de nouer un partenariat solide avec l'État du Sénégal pour rendre



plus dynamique la coopération entre les deux pays dans le secteur des transports. “Ce salon est destiné aux pays africains. Pour développer le secteur du transport, nous avons intérêt à développer l'industrie aérienne, maritime, la maintenance et la logistique. Mais, on ne peut pas développer ces entreprises de transport sans donner la priorité à la préférence nationale. Cette préférence nationale doit être la priorité”, a fait savoir le ministre marocain de l'équipement et du transport. ■

A. NG. NDIAYE

DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Bolloré pactise avec 5 grandes écoles

La filiale sénégalaise de Bolloré a signé hier une convention avec 5 grandes écoles supérieures du Sénégal. Par cette convention, elle devient un lieu de stage pour les meilleurs élèves issus de ces écoles.

Le groupe Bolloré a paraphé une convention avec de grandes écoles de la place. Ce, afin de permettre aux étudiants issus de ces écoles de pouvoir décrocher un stage à la fin de leur formation. Il s'agit de conventions qui permettront de valoriser l'excellence des filières universitaires du Sénégal, en accueillant les meilleurs étudiants de l'Université catholique de l'Afrique de l'Ouest, à travers ses deux instituts (Sainte-Jeanne d'Arc et Complexe Saint-Michel), du CESAG, de Sup de Co Dakar, du Centre de formation aux métiers portuaires et logistiques (CFMPL) et du Centre national de qualification professionnelle (CNQP).

Selon Mohamed Aziz Diop, directeur général de Bolloré Africa Logistics, “Dakar est un hub en matière de formation professionnelle. Mais le secteur rencontre quelques problèmes avec la difficulté des étudiants à trouver un stage, pour ne pas dire le premier emploi.” Ainsi, ajoute-t-il, “notre volonté de demeurer une entreprise citoyenne ne nous autorise pas à laisser étouffer le hub”. Pour cela, Bolloré souhaite accompagner, former surtout les meilleurs en les recevant dans leurs différentes Directions et Services, pour partager leurs pratiques et méthode de travail.

D'ailleurs certaines grandes écoles de la place n'ont pas hésité à nouer une collaboration avec Bolloré, dont l'excellence est la première chose qu'il vise, et qui chaque année s'engage à recevoir une vingtaine d'étudiants dans ses différentes filiales sénégalaises afin de leur permettre de réaliser leur stage d'études et de confronter leur savoir à la réalité de l'entreprise. “Grâce à ce partenariat avec les plus grandes écoles du pays, nous entendons renforcer notre responsabilité sociétale, particulièrement vis-à-vis de la jeunesse et encourager ainsi l'excellence, l'une des quatre valeurs de Bolloré Africa Logistics”, a affirmé M. Diop.

Bolloré Africa Logistics est présent dans 55 pays dont 45 en Afrique avec environ 23 000 collaborateurs. Il regroupe l'ensemble des activités du groupe Bolloré sur le continent africain. “Au-delà, nous cherchons à partager avec humilité notre savoir-faire avec de jeunes étudiants qui, sans doute, seront nos collaborateurs de demain”, espère-t-il. ■

HABIBATOU WAGNE (Stagiaire)

ENTRETIEN AVEC... MOUBARACK LO (DIRCAB ADJOINT DU PRÉSIDENT)

“S'il y a réforme institutionnelle, on ne parlera plus de 500 000 emplois”

Dans cette dernière partie de l'interview avec *EnQuête*, Moubarack Lô analyse en gros les questions liées à l'emploi des jeunes et remet en cause l'engagement de Macky Sall à propos des 500 000 emplois promis en sept ans si le quinquennat est adopté.

■ PAR DAOUDA GBAYA

Dans le programme Yoonu Yokkute dont vous êtes l'un des inspirateurs, Macky Sall a promis de créer 500 000 emplois en 7 ans. Est-ce réaliste au regard de la situation économique du pays ?

C'est tout à fait réaliste. D'abord, il s'était engagé sur 7 ans. S'il y a une réforme (institutionnelle) et que le mandat revienne à 5 ans, sans doute, les 500 000 (emplois) deviennent 350 000. L'engagement n'est valable que par rapport à la durée dans laquelle vous voulez la réaliser. Deuxièmement, dans la réforme publique, les résultats ne sont pas linéaires. Vous avez des phases de conception, d'installation, d'accélération et d'institutionnalisation de la mesure. C'est valable dans le camp de la création d'emplois. On peut considérer cette année comme celle de la conception. L'année prochaine peut être une année d'expérimentation et de montée en puissance progressive. Et 2014, 2015, 2016 vont être des années de pleine mise en œuvre. La distribution de 500 000 emplois ne peut pas se faire en 2012. Ce qui est important, c'est qu'en bout de course, vous ayez 350 000 emplois.(...)

Concrètement sur quel levier presser pour régler la question du chômage ?

Il y a d'abord l'emploi salarié dans lequel vous avez l'emploi public et l'emploi privé. Dans le public, la marge de manœuvre est très étroite pour accélérer la création d'emploi public. La masse salariale est déjà importante avec 90 000 fonctionnaires. Maintenant, vous avez les emplois privés. Vous pouvez intervenir de manière indirecte en encourageant la relance de la croissance de l'économie en améliorant l'environnement des affaires, et les politiques sectorielles. Pour la croissance de l'économie, vous avez l'APIX qui se charge du volet opérationnel. Pour les politiques sectorielles, il y a la stratégie de croissance accélérée. En combinant ces différents programmes, on pourra en 2017 arriver à un taux de croissance de 7%. Concernant les emplois non salariés, d'ici 10 ans, il y aura un renversement de tendance si les politiques sont menées, si les entreprises sont stables. On aura plus d'emplois salariés. C'est le cas en Inde.

Dans le court terme qu'est-ce qui est prévu ?

En attendant, il faut créer des activités génératrices de revenus. C'est le sens du Fonds de garantie d'investissement prioritaire (FONGIP) qui est beaucoup plus important que le FNPJ

en termes de création d'emplois. Ce sera un dispositif central pour financer les porteurs de projets.

Le FONGIP ne risque-t-il pas de connaître le même sort que le FNPJ avec des financements jamais remboursés ?

Tout dépend du montage institutionnel. Il faut faire en sorte que le FONGIP ne soit pas politisé. Il est même ouvert aux étrangers qui veulent accéder au financement. Le calcul qui est fait, c'est qu'à chaque fois que vous montez un projet, vous créez trois emplois. Il vous faut un dirigeant, un comptable, un administratif. Nous avons un objectif de 70 000 emplois par an. Divisé par trois, vous avez 23 000 projets. Il ne s'agit pas de financer de nouveaux promoteurs. Rien qu'en travaillant avec des acteurs économiques qui ont des difficultés, vous avez une masse énorme parmi les artisans, les agriculteurs, les diplômés.

D'où proviendront les ressources ?

Tout cela est en train d'être discuté. Évidemment, la grande partie proviendra de l'Etat qui a déjà budgétisé pour 2013 à hauteur de 5 milliards de francs.

C'est insuffisant pour un tel projet.

C'est une phase pilote. Tout dépend de la taille du projet. Personnellement, j'accompagne des groupements féminins et très souvent, avec peu, je pouvais aider quelqu'un à démarrer. Par exemple, avec 200 000 F, vous pouvez vous lancer dans l'aviculture, les transformations de fruits et légumes. Donc, avec 1 million, vous pouvez soutenir 10 projets. Le FONGIP a aussi pour vocation de soutenir les PME-PMI. Toutefois, il faudra regarder le plafond pour éviter qu'une seule entreprise s'accapare du fonds.(...)

A Potou, dans la région de Louga, le projet Fero métal, une usine spécialisée dans le démantèlement de bateaux, est contesté par les populations. En tant que conseiller municipal, qu'en pensez-vous ?

D'abord, je me désolé du fait

que ce projet soit installé dans cette localité au moment où on fait des évaluations environnementales. Tout le monde sait que le démantèlement de

bateaux renferme des risques très élevés en matière de contenance en produits chimiques comme l'amiante. Il s'y ajoute qu'à Potou, c'est une zone écologique qui contient de la production en matière d'élevage. Même s'il n'est pas encore validé, la vocation de cette zone n'est certainement pas faite pour un démantèlement de bateaux de pêche. Vous ne pouvez pas avoir une cohabitation entre cette usine, les populations et les activités agricoles.

A qui la faute ?

L'administration a fait son rôle. Les services techniques décentralisés ont fait le travail nécessaire. En tout cas, il faut arrêter le processus. Je vais lutter pour que ce

projet soit arrêté parce que c'est un danger pour les populations de Louga.

Serez-vous encore candidat à la mairie de Louga en 2014 ?

Je suis en train de réfléchir parce que je n'ai pas arrêté de servir ma région. J'étais candidat en 2009, j'ai pu avoir 15%, mon mouvement And Suxali Sénégal s'est classé 3^e... Ce qui nous préoccupe, c'est la région. Nous avons toutes les potentialités pour nous développer. Si nous estimons que le bilan de la mairie (NDLR : dirigée par la socialiste Aminata Mbengue Ndiaye) n'a pas été satisfaisante, nous ne demanderons pas de permission, nous prendrons nos responsabilités à cet effet. ■ (Fin)



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Direction Générale des Finances

Direction de l'Investissement

Appel à projets dans le cadre de la 2^{ème} phase du Programme ACP-UE pour la Science, la Technologie et l'Innovation

Le Directeur de l'Investissement, Ordonnateur Délégué du FED, vous informe que les Etats ACP et l'Union européenne viennent de lancer, le 2^{ème} appel à projets dans le cadre du Programme ACP-UE pour la Science, la Technologie et l'innovation (STI).

Ce programme vise à octroyer des subventions à des projets multi-pays de STI pour renforcer les capacités aux niveaux politique, académique et de la société civile (secteur privé) dans les domaines de l'Accès à l'Energie, de l'Efficacité Energétique, de l'Agriculture et de la sécurité Alimentaire.

Toutefois, d'autres secteurs et/ou approches interdisciplinaires ne sont pas exclus, à condition que les actions et activités prévues soient conformes aux objectifs du programme.

Le programme est doté d'un budget de 20,8 millions d'euros et les résultats attendus sont :

- l'amélioration des capacités nationales et régionales dans les domaines de la STI ;
- la reconnaissance et la promotion de l'importance de la STI pour le développement ;
- l'intégration des objectifs et priorités de la STI dans les stratégies nationales et régionales des pays ACP.

Les actions éligibles sont :

- la formulation de politiques de STI régionales et/ou nationales à travers l'organisation d'ateliers regroupant plusieurs acteurs pour analyser, évaluer et formuler les mesures appropriées (droits de propriété intellectuelle, incitations fiscales, cadre juridique) ;
- le renforcement des capacités dans le domaine de la STI à travers l'organisation d'ateliers regroupant plusieurs acteurs et formations pour échanger les bonnes pratiques et renforcer les capacités de mise en œuvre des activités de STI ;
- l'accroissement de la compréhension de l'importance de la STI à travers l'organisation de consultations et débats publics pour promouvoir la STI et améliorer la participation.

Les textes complets des Lignes directrices à l'intention des demandeurs, formulaire de demande et annexes, ainsi que d'autres informations pertinentes, peuvent être consultés sur les sites suivants :

- EuropeAid : http://ec.europa.eu/europeaid/work/funding/index_fr.htm (réf : 133437)
- Programme ACP-UE, pour la Science et la Technologie : www.acp-st.eu
- Secrétariat ACP : www.acp.int

La date limite de remise des propositions est fixée au 07 février 2013 à 16 h00 heures (heure de Bruxelles), des questions peuvent être envoyées à Call2012@acp-st.eu jusqu'au 18 janvier 2013 et la liste des projets financés par l'appel à propositions du premier programme est disponible à l'adresse suivante : www.acp-st.eu

Le Directeur de l'Investissement
(Ordonnateur National du FED)

Payez 1 Annonce
à 12.500 F par jour
et paraissez dans
4 journaux

ENQUÊTE

LE PAYS

L'AS
DIRECT

press business
team

pages jaunes

en Partenariat avec

ENQUÊTE

Payez 1 Annonce
à 12.500 F par jour
et paraissez dans
4 journaux

ENQUÊTE

LE PAYS

L'AS
DIRECT

Payez 1 annonce pour 4 parutions dans 4 journaux différents le même jour

Pour annoncer
appelez au:

33 842 24 22 / 33 822 33 77



77 684 07 26 - 77 782 01 86 - 77 782 04 33 - 77 091 03 05 - 77 091 03 08



L'hotel qui vous change de l'hotel

37, Rue Jules Ferry - BP: 6047 Dakar étoile
Tél : 33 889 41 41 - Fax : 33 821 88 89
lavillarcine@orange.sn / www.lavillarcine.com



NEPTUNE OPTIQUE
Opticien Lunetier



Des professionnels au service de votre vision

19, rue Parchappe Immeuble Fayçal RDC
En dessous de la clinique Colaser - BP: 399 Dakar
Tel/Fax: 33 822 54 00 - Cell: 77 644 65 29
Email: neptuneoptique@orange.sn

Avenboutique.com

1^{er} Magasin en ligne au Sénégal

TV - ELECTROMENAGER
INFORMATIQUE - HOME CINEMA



Route de Ouakam après le Lycée Jean Mermoz
Tel: 30 102 02 62 - 77 657 19 34
Email: contact@annonceavenue.com



Ecole Supérieure de Journalisme
des Métiers de l'Internet et
de la Communication

Journalisme - Communication - Métiers du web



En 3 ans obtenez votre licence

Villa n° 33 Zone A Dakar
Tel: 33 824 17 20 - Fax : 33 824 00 27
contact@ejicom.com / www.ejicom.com



Stock cadeaux fin
d'année disponible

Passer vos commandes
dès maintenant !!!

VOTRE CONSEILLER EN OBJETS
PUBLICITAIRES ET CADEAUX D'AFFAIRES



26 Avenue Jean Jaures Immeuble Kébé Extension
Tel: 33 849 64 49 - Fax: 33 823 61 74
Email: esracine@orange.sn
Web: www.racinecommunication.com

IFPME INSTITUT DE FORMATION PRATIQUE
MARCEAU ELECTRONIQUE

Reconnu par l'Etat n°1369/ME/MDFPPALN/DC/DFP

Devenez
TECHNICIEN en 8 mois

- * Maintenance informatique et Réseaux
- * Télécom et Réseaux
- * Electricité câblage industriel

100%
Pratique

Reins: IFPME Grand Dakar Rue 10 x Amitié 2
Tel: 77 446 46 75 / 77 438 28 02



TOUBA TELEPHONE PORTABLE
VENTE MATERIELS INFORMATIQUE ET TELEPHONES



63 Avenue Georges Pompidou
Tel: 33 842 74 39 - 77 511 76 18
Email: ttpsenegal@yahoo.fr



JOURNEE CONTINUE

Lundi - Vendredi: 09h 00 - 18h 30
Samedi Matin: 09h 00 - 12h 30

127, Avenue Pét Lamine Guaye x Félix Faure
BP: 1763 - DAKAR - SENEGAL
Tél: 33 821 27 62 - 77 639 34 08
Fax: 33 823 24 59
Email: senegopt@orange.sn



L'école des Métiers d'Avenir
CENTRE D'APPLICATION EN INFOGRAPHIE

Centre de formation agréé
QUARK

• Infographie - PAO

• Webdesign

• Webmaster

Formation modulaire
Cours du jour & Soir

• Montage et animation vidéo

Renseignement & Inscription

Salles d'attente / Numéro de place Attente

33 822 33 77 / 77 762 35 85

www.futuris.sn / Email: futuris@arc.sn



Ecole Supérieure des Techniques de Gestion

Créateur d'avenirs

BACHELIERS • ETUDIANTS • PROFESSIONNELS

Décrochez de prestigieux Diplômes Reconnus au niveau national et international avec nos
LICENCES (1, 2, et 3), nos **EXECUTIVES BACHELORS** et **CERTIFICATS de COMPETENCES** dans des
domaines à forte valeur ajoutée



- Marketing Opérationnel et Actions Commerciales
- Management de la Distribution et Force de Vente,
- Gestion Financière et Comptable
- Gestion des Ressources Humaines
- Communication et Publicité
- Banque Finance Assurance,
- Assistantat de Gestion,
- Achat et Logistique



Reunion 2012
le 19 Novembre

Adresse:
Sacre Coeur 3 VDN
BP: 15785 Dakar Fann

Renseignement - Orientations:
33 847 57 57 - 77 864 47 47
admission@estg.sn

Agrément N°: 141/MESR/DGES/DESP/DSQ/FL

- Un diplôme reconnu
- Un contenu professionnalisant
- Une formation par alternance Ecole-Entreprise

www.estg.sn

AUDITION À LA SECTION DE RECHERCHES DE LA GENDARMERIE

Karim Wade repasse jeudi prochain

Entendu hier, pendant plus de 10 h, par la section des recherches de la gendarmerie, Karim Wade a été prié de se présenter à nouveau jeudi prochain, devant les enquêteurs. En attendant la poursuite de son audition dans le cadre de la traque des biens mal acquis, il lui est interdit de sortir du territoire national.



■ ASSANE MBAYE

Le fils de l'ex-président de la République Karim Wade a été entendu hier par la section des recherches de la gendarmerie de Colobane, dans le cadre de la traque aux biens volés. Il a ainsi passé plus de 10 h entre les mains des hommes du Commandant Cheikh Sarr.

10h 20mn. L'ancien ministre des Infrastructures, de la Coopération internationale, des Transports aériens et de l'Énergie sous Wade franchit le seuil de la section des recherches à bord d'un 4/4 de couleur noire en compagnie de son oncle Doudou Wade. Habillé d'une demi-saison bleue assortie d'une écharpe de couleur blanche et d'un bonnet marron, Karim Wade ne ressortira que 10 heures plus tard.

20h passées de 15 mn. Le fils de l'ex-président Abdoulaye Wade sort du camp Samba Diéry Diallo. Il est accueilli par une foule immense composée de responsables et de militants libéraux, mais aussi de sympathisants. Le fils de l'ex-président de la République, l'air serein, le regard rassurant, ne semble point douter de son innocence. De la portière de son véhicule, il serre la main de quelques militants qui se sont déchaînés, dès son apparition. Ensuite, Karim descend de son véhicule, donne l'accolade à son camarade de parti Ousmane Ngom et échange avec lui quelques propos, avant de s'engouffrer dans son véhicule pour rentrer comme il est venu. Dès lors, les militants massés devant la section des recherches se dispersent non sans promettre de revenir plus nombreux la prochaine fois. ■

Karim Wade interdit de sortie du territoire national

L'état se resserre autour de Karim Wade, entendu hier pendant plusieurs heures et laissé libre. Il sera auditionné de nouveau jeudi prochain à 10h. En attendant cette date, il lui est interdit de sortir du territoire national par les enquêteurs, selon des sources concordantes. L'ancien homme fort du régime libéral, Karim Wade, est considéré comme étant celui qui s'est le plus enrichi sur le dos des Sénégalais durant les douze années de règne de son père Abdoulaye Wade. Il est cité dans plusieurs scandales financiers dont le plus célèbre demeure l'organisation de la deuxième conférence islamique tenue sur le sol sénégalais.

Ainsi, nos sources renseignent que des instructions fermes ont été données à tous les services aéroportuaires, portuaires et douaniers, de veiller à ce que ni lui, ni ses quatre autres camarades de parti, Oumar Sarr, Abdoulaye Baldé, Madické Niang, Samuel Sarr, ni Tahirou Ndiaye et Doudou Diagne, cités dans cette affaire ne quittent le territoire sénégalais. Par ailleurs, révèle-t-on, à ce jour, seul Karim Wade est pour le moment convoqué, parmi toutes les personnalités qui sont dans le collimateur du Procureur spécial près la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI). ■

LEURS DIVERGENCES POLITIQUES ENTERRÉES

Les libéraux font front commun

“Y'en a marre, Y'en a marre, on est fatigué. Le coût de la vie est élevé. On nous saoule avec la question des audits”, crie Khadim Samb, un jeune griot, devant les locaux abritant la section des recherches de la gendarmerie de Colobane. La trentaine, l'air comique, le bonhomme fait dans l'excès de zèle pour galvaniser davantage ses camarades libéraux venus soutenir le fils de leur mentor convoqué pour les besoins de l'enquête sur l'enrichissement illicite. Il est 10h passées d'une trentaine de minutes, Karim Wade vient de s'engouffrer à l'intérieur des locaux de la section des

recherches. Les policiers sont partout. Un impressionnant cordon de sécurité tient les militants et autres sympathisants à bonne distance.

Le show du “Général” Ousmane Ngom

Il n'en faut pas longtemps pour que les responsables libéraux déboulent un à un. C'est le coordonnateur du Parti démocratique sénégalais Oumar Sarr qui débarque le premier. Il est vite suivi par Modou Diagne Fada, puis El Hadji Amadou Sall. L'ancien ministre de l'Agriculture Farba Senghor et Serigne Mbacké Ndiaye, ancien ministre, porte-parole du pré-

sident Abdoulaye Wade viendront plus tard. Mais l'arrivée qui attirera le plus l'attention est celle d'Ousmane Ngom. Tel un chef de guerre, l'ancien ministre de l'Intérieur est accueilli avec des honneurs et le titre de Général que lui ont attribué les militants libéraux. La vedette lui sera vite ravie par Abdoulaye Baldé qui déboule une heure plus tard. Le leader de l'Union des centristes du Sénégal qui ne semble point avoir coupé le cordon ombilical est venu témoigné sa solidarité à son ex-collaborateur au sein de l'Anoci. “Baldé retourne à la maison familiale”, lui ont lancé les jeunes libéraux qui

grand pour se défendre. Chacun est dans les dispositions de dire ce qu'il en est. Karim Wade, c'est sûr qu'il va apporter les réponses qu'il faut à ces accusations fallacieuses portées de façon sélective sur des personnes qui ont servi loyalement leur pays, pendant plus d'une décennie. Aujourd'hui, c'est plutôt des décorations et des lauriers qui devaient être attribués à ces dernières, compte tenu de l'état dans lequel nous avions trouvé le pays et là où nous l'avons mené.

Ce n'est point l'enquête sur l'enrichissement illicite que nous contestons, mais plutôt la manière de procéder. S'ils doivent faire l'état des lieux, qu'ils le fassent dans le respect de la personne humaine, dans le respect des droits de la défense et de la présomption d'innocence et ne pas cibler singulièrement une catégorie de Sénégalais. Nous avons tous assuré les mêmes responsabilités. Nous allons répondre et de façon commune, nous allons dégager une stratégie de défense contre l'oppression.

OUSMANE NGOM

“Nous allons saisir la Cour suprême pour faire annuler ces PV d'audition”

La Cour de répression de l'enrichissement illicite est incompétente pour l'entendre et pour le juger. Mais, comme nous sommes respectueux de la justice et l'état de droit de notre pays, nous allons tous répondre. Aujourd'hui, il est convoqué par la gendarmerie et la police, c'est tout à fait normal.

S'il s'agit d'instruire un dossier dans le cadre de la CREI, celle-ci est incompétente pour juger un ancien ministre que seul la Haute cour de justice peut juger. Il faut qu'on commence par respecter les dispositions de la constitution qui est au-dessus de toutes les lois, à fortiori au-dessus de la loi ordinaire qui est à l'origine de la CREI. Au-delà de cette position de principe, nous allons saisir la Cour suprême pour faire annuler ces procès verbaux d'audition qui violent les dispositions de la constitution.

Nous ne déférerons pas devant la CREI, parce qu'elle est incompétente pour juger les anciens premiers ministres. Toutes ces interpellations ont un soubassement politique qui nécessite une réponse politique. ■

RÉACTIONS

OUMAR SARR

“Les bonbons, c'est le Pds”

Nous, les anciens ministres, ne devons pas relever de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI). En termes de juridiction, les anciens ministres relèvent de la Haute Cour de justice. C'est cela qui est normal. Maintenant la gendarmerie nous a convoqués et a convoqué Karim Wade. Il est allé répondre, nous allons répondre. Mais, nous allons voir suivant les questions, si ce sont des questions qui concernent purement la CREI. Je ne relève pas de la CREI. Je ne veux pas être jugé par elle. Et puis personnellement, je n'ai rien à me reprocher. Je suis blanc comme neige, mais je pense quand même c'est une question de droit, et la Constitution dit que les anciens ministres doivent être jugés par la Haute cour de justice. Nous n'avons pas de problème particulier, mais, il faut qu'on respecte le fond et la forme des textes de ce pays. Je ne répondrai pas aux questions qui concernent la CREI.

C'est un harcèlement contre le Pds. Au lieu de régler les problèmes des populations, ils se livrent à des diversions. Ils s'étaient engagés à réduire les prix des denrées, mais il s'est trouvé qu'ils n'ont rien fait. Il faut qu'ils donnent un peu de bonbons aux populations et pour le moment, les bonbons c'est le Pds.

ABDOULAYE BALDÉ

“Nous allons dégager une stratégie commune contre l'arbitraire”

Ma présence ici est liée au combat que nous menons tous ensemble. Un combat contre l'arbitraire, contre la justice sélective. Ceux qui sont là sont mes frères. Je reviens retrouver la grande famille libérale, apporter mon soutien à mes frères du Pds, mais surtout apporter mon soutien au frère Karim Wade, puisque c'est de lui qu'il s'agit aujourd'hui. Demain, quand il y aura d'autres leaders du Pds, nous allons tous défiler à la gendarmerie. Si on devait faire la justice comme il le fallait, c'est tout le monde qui devait être convoqué ici aujourd'hui. Karim Wade est assez

n'étaient pas en reste dans cette mobilisation. Car, représentés par le secrétaire général du Mouvement des élèves et étudiants libéraux Toussaint Manga, le Secrétaire général de l'Union des jeunesunes travaillistes libérales Modou Bara Gaye et par le responsable des jeunes wadistes de Thiès Mouhameth Massaly.

Dans ce rassemblement d'une journée, les libéraux ont enterré la hache de guerre, le temps de soutenir le fils de leur mentor. “Tout le Pds est aujourd'hui réuni sur un seul objectif. Faites en sorte que cela continue”, lance un responsable libéral visiblement ému par ces retrouvailles. ■

AUDIOVISUEL - INSTALLATION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CNRA

Babacar Touré salue une équipe
“loyale à l'idéal républicain”

Les 8 nouveaux membres du Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) ont officiellement été installés hier. Nommé pour un mandat de 6 ans, chacun de ces conseillers incarne l'excellence dans son secteur d'activité.



SOPHIANE BENGELOUN

C'est une équipe “à la fois jeune et représentative des différentes communautés du pays, de même que loyale à l'idéal républicain”, a salué le Président du CNRA, Babacar Touré, hier lors de l'installation officielle des huit (8) nouveaux membres de l'institution. Venant d'horizons

différents, les nouveaux conseillers du Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) ont été nommés par décret présidentiel pour un mandat de six (6) ans. Ils ont été choisis de par leurs parcours jugés exceptionnels dans leurs secteurs d'activité respectifs. Trois - soit près de la moitié - des nouveaux conseillers sont des femmes et un nombre équivalent

sont de confession chrétienne. Tous sont d'éminents ambassadeurs de leurs milieux socioprofessionnels respectifs. Un choix qui n'est pas un hasard : “Nous avons estimé que toutes les communautés du Sénégal devaient être visibles, audibles et représentées au niveau du CNRA, car ce sont ces regards croisés qui permettent à notre institution de remplir correctement sa

mission”, a expliqué Babacar Touré.

Représentant le 3^e âge, Mohamed Fadel Dia est enseignant à la retraite, devenu écrivain, chroniqueur dans la presse (*Nouvel Horizon*, *Sud Quotidien*) et blogueur. Sa collègue Coraline Agathe Thiam, est membre du milieu associatif féminin et occupe actuellement le poste de responsable du projet de développement Genre et Équité en Casamance de l'ONG Enda Santé. Écrivaine lauréate du Grand Prix du Chef de l'État en 2000 pour son roman *La balade du Sabador*, Sokhna Benga représente la communauté des Lettres. Enfin, Jeanne Lopis-Sylla, nommée au CNRA au nom de la communauté universitaire, est linguiste et chercheuse.

En outre, Jean Meïssa Diop, Directeur de publication du quotidien *Walf Grand Place*, est journaliste et représente les professionnels de l'information et de la communication. Spécialiste du Droit des médias et questions relatives à la liberté d'expression, Matar Sall a rejoint également l'équipe en qualité de représentant du mouvement des droits de l'Homme. De son côté, comédien et metteur en scène, Ibrahima Mbaye Sopé y figure au nom du milieu des arts. Il a à son actif des rôles dans les téléfilms *Mayacine ak Dial* et *Dëkëndu*. L'avocat Aliou Sow, lui, intègre le CNRA pour le compte de la jeunesse dont il dirige le Conseil national (CNJ) depuis 2008. ■

MUSIQUE - NOUVEL ALBUM

Abdou Guité Seck
vous dit *Jëlël*

L'ancien lead vocal du groupe franco-sénégalais “Wock” revient dans les bacs avec un nouvel album de sonorités plurielles, mais à forte dose de mbalax.

BIGUÉ BOB

Ça promet pour le nouvel album du chanteur Abdou Guité Seck (AGS), présenté hier à Dakar, en conférence de presse. L'opus du natif de Saint-Louis porte le titre heureux de *Jëlël* (tiens, en guise d'offre, en wolof). Et l'ancien lead du groupe franco-sénégalais “Wock” (contraction de wolof et rock) propose davantage de mbalax pur et dur avec tous les nouveaux rythmes à la mode.

“Cet album est le fruit d'un long travail”, a-t-il dit, expliquant ainsi la richesse de sa composition. Mais surtout, l'opus survient après une expérience vécue loin du pays : “J'étais absent de la scène ces dernières années parce que je travaillais avec de grands artistes étrangers qui ont

eu à collaborer avec des groupes comme Beethoven”, a informé l'interprète de *Ayo néné*.

Composé de six titres, le produit traite de différents sujets. *Jëlël sa ndjël*, titre éponyme, rend hommage à la femme et interpelle les hommes sur leurs devoirs conjugaux. “Le poète voit à travers ce titre une allitération du L qui demande à la femme de rester debout même si les trois E fermés pourraient demander à la femme de se taire”, analyse le conteur, poète et professeur de Lettres Massamba Guèye qui a pris part à la conférence de presse. Dans *Ashir*, un autre titre, le chanteur sensibilise sur les maladies du rein. En outre, idole des enfants, AGS leur rappelle leur devoir envers les géniteurs dans le titre *Mes parents*.

En outre, l'artiste fait l'éloge de lut-



teurs en les considérant comme des modèles. “Ces lutteurs font partie de notre société et on s'adresse à toutes les couches de cette société. La lutte est un sport, c'est nous qui pouvons la vendre ou la mener à sa perte”, a expliqué AGS, quand d'aucuns relèvent que ce sont de mauvais exemples pour les enfants. Massamba Guèye lui vient au secours en soutenant que “les lutteurs n'ont rien fait. Ils ne sont dans l'arène que tels qu'on les a éduqués chez eux. C'est l'éducation qui n'est plus bonne”. Mais le

titre *Lamb j* souligne également le rôle des griots dans l'arène de lutte.

Le chanteur, lauréat en 2000 avec Wock du Prix Découvertes Rfi, puis nommé aux victoires de la Musique française 2001 dans la prestigieuse catégorie “Album World de l'année”, propose dans sa nouvelle production un cocktail de sonorités, les unes plus entraînantes que les autres. En somme, une diversité de techniques de chants, qui vont d'envoies vocales traditionnelles à des flows un brin hip-hop. ■

TIC - PROJETS INNOVANTS
EN AFRIQUENiokobok, lauréat
du Prix Orange de
l'Entrepreneur social

Niokobok, un distributeur sénégalais de solutions internet, a remporté la 3^e place du prix Orange de l'Entrepreneur social en Afrique. La cérémonie s'est déroulée hier au Cap (Afrique du Sud), à l'occasion des AfricaComAwards, selon un communiqué reçu à *EnQuête*.

L'entreprise sénégalaise s'est distinguée parmi près de 450 projets en compétition grâce à son site de solidarité sociale, permettant à la diaspora du pays de commander en ligne un choix de vingt-trois références de base pour l'alimentation, l'hygiène et l'entretien de leurs familles. Un “ravitaillement online” permettrait à la fois des économies par rapport à la commission de transfert d'argent et une meilleure gestion des dépenses, fait savoir le document.

Le premier prix est revenu à l'entreprise ivoirienne Vivus Limited, qui a comme projet de mettre la technologie mobile au service des vendeurs de produits vivriers, maraîchers et fruitiers afin d'éviter des pertes liées à un difficile ajustement à la demande. “Les vendeurs seront informés des 'deals du jour' par SMS et pourront pré-commander la juste quantité et ainsi adapter leur approvisionnement, ce qui, à terme, rendra ce commerce plus rentable et efficace”, explique le texte. Le 2^e prix est allé à Takachar, un système d'amélioration de traitement des déchets lancé au Kenya, qui permet de générer du charbon de bois avec les déchets organiques. “Il utilise les nouvelles technologies en retraçant en temps réel le parcours des collecteurs de déchets afin d'aider les coopératives à gérer leurs zones d'action de manière efficace”, note-t-on.

En plus d'une bourse de développement pouvant aller jusqu'à 25 000 euros (un peu plus de 16 millions de F Cfa), Niokobok et ses co-lauréats bénéficieront d'un accompagnement de 6 mois par la marque Orange via le soutien de spécialistes issus des filiales locales de la multinationale et de l'expertise de professionnels de l'entrepreneuriat et des Tic (Technologies de l'information et de la communication).

Actuellement à sa seconde édition, ce prix de l'Entrepreneur social en Afrique a pour but de favoriser le développement des entrepreneurs et start-up qui utilisent les Tic pour répondre aux besoins des populations en Afrique. ■

S. BENJELOUN

MOTS FLÉCHÉS • N°365 (FORCE 2)

GERANT	FAIT MERVEILLE AU LOGIS	PARENT DU TATOU	STIMULE	CHEF DE SPORTIVES	COURS EN COURS	VIEL AMES-THESQUE
ASSENTIMENT	ON L'EXPOSE AU SALON	BREF	EFFACÉE	GROS NUAGE ÉPAIS	PLANT-CHADE	
TRANS-FORME			CAFÉ	ANONYME FAMEUSE		
CRÈME ANGLAISE			MÉTAL FAMILIER			
		ENDORMETS				USAGE
		LETTRÉ DE L'ÉTRANGER				
ENTRÉE EN SCÈNE			REND MOINS LIQUIDE	ASSISTANCE		
LONGUEUR DE CHÈNE			A COLUMBUS POUR CAPITAL	PETIT WISSEAU SANGUIN		
		ENSEMBLE		ENLEVER		
		LA DERNIÈRE EST PRÉOCCUPANTE		PRATIQUE DE SCOUTS		
SOUVERAIN DÉCHU			DOS PÔNCÉS			
BONNE FEMME			CONDÉCERN			SAPE
		ELLE MÛT AUX CÉREALES			MOYEN D'INFORMATION	
		A EN HORROR			APPLUYER	
NALMÈTE				CONTRÉE D'AFRIQUE		
ÉVITE				CÉRAGE ROUGE		
		REPOUSSANT				
		GRUPE D'HOMMES				
OPMÂTRE			RECTIRA			
ÉTUI PROTECTEUR			SCU DE SURDOIS			ASSETTE LARGE ET CREUSE
		ENVELOPPE			ÊTRE CONJUGUÉ	
		AU-DESSUS DE LA SCÈNE			FINI EN TROU	
ANCIEN SUPER-GRAND			DIEU DU CIEL	VARIÉTÉ DE BLE		
APPREHENDU			TREMBLE	PONDÉRÉS		
			FACE CACHÉE DE LA LUNE		SIMPLE QUESTION	
			PÉCHATS		VILLE DE THURINGE	
SUPPORT DE GOLF	À RELIÉVÉ		CHAMP DE FOUILLES			
	BIJOU		MORCEAU DÉLICAT			
		ÉCOUTÉE				PREMIÈRE DE PONTÉE
		SARRAGES SECRETS				
FAIT MAL AU VENTRE					QU'NE ROUT RIEN	
TEMPLES DU CAPITAL						
			JEU D'ENFANT			

Humour

EN classe, le prof de dessin demande a tous les élevés de dessiner un train roulant a grande vitesse sur des rails.

A la fin de l'exercice, le professeur vérifie les copies en passant entre les tables.

Arrive a Toto qui occupait la dernière table, le prof remarqua que Toto n'avait dessiné que les rails.

- Alors, Toto , j'ai demande de dessiner un train roulant a grande vitesse sur des rails, où est ton train ?

- Comme mon train roulait a grande vitesse, avant que vous n'arriviez à ma table il était déjà parti.

Envoyez vos blagues à enqueteblogues@yahoo.fr

Numéros Utiles

- SECURITE**
Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18
- TELEPHONE**
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441
- EAU - SDE**
Service dépannage & Renseignements 800.00.11.11 (appel gratuit)
- ONAS**
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE (appel gratuit) 81 800.10.12
- SENELEC**
Service Dépannage : 33 867.66.66
- TRANSPORTS**
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823.31.40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869.22.01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable Capitainerie : 33 849.79.09
Pilotage : 33 849.79.07
- URGENCES**
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15
- HOPITAUX**
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827.74.68 / 33 825.08.19

MOTS MELÉS • N°318

Détérioré par le temps



AINSI	DESIR	ONDULER
ARRETEE	EVENTER	POMPISTE
BRELOQUE	FIGER	PRINCIER
BRIGADE	HORLOGER	QUERELLE
BUNGALOW	INVENTE	SUCER
CARCASSE	MESSAGE	SUSPECT
COURBER	MIXTE	TEINTE
DEGUISER	OBSTINE	TERMINUS

R	E	I	C	N	I	R	P	V	H	S	E	B	T	C
E	T	D	R	E	L	U	D	N	O	U	A	U	A	
L	N	F	E	V	E	N	T	E	R	N	R	N	P	R
L	E	I	E	G	S	S	A	U	L	I	R	G	O	C
E	V	G	T	D	U	T	I	Q	O	M	E	A	M	A
R	N	E	A	S	A	I	N	O	G	R	T	L	P	S
E	I	R	P	S	B	G	S	L	E	E	E	O	I	S
U	R	E	C	U	S	O	I	E	R	T	E	W	S	E
Q	C	O	U	R	B	E	R	R	M	I	X	T	E	
T	E	I	N	T	E	E	M	B	B	R	I	S	E	D

SUDOKU N°324

1	4		9			5	2	
	5		2		1	7	8	
		3			7			
3	6						4	
4			8		3		7	9
	9		1	6				5
6		9		4			5	1
8				7	9		6	2
	2				8			

Citations

“Faites le premier pas sur le chemin de la foi. Vous n'avez pas à le parcourir entièrement, juste à faire le premier pas.”

MARTIN LUTHER KING

“Qui n'aime point le vin, les femmes ni le chant restera sot toute sa vie.”

MARTIN LUTHER KING

Prières

- HEURES DE MESSE
- Cathédrale : 7H
 - Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30
 - Saint Joseph : 6h30 - 18h30
- HEURES DE PRIERES MUSULMANES
- Fadiar : 06:07
 - Tisbar : 14:15
 - Takussan : 16:45
 - Timis : 18:47
 - Guéwé : 19:47

ENTRETIEN AVEC... XIA HUANG (AMBASSADEUR DE CHINE AU SÉNÉGAL)

“Le Chinois n'aime pas le blablabla. Quand on s'engage, on passe à l'action !”

Pour sa première grande interview depuis son arrivée à Dakar en provenance de Niamey où il a servi trois ans, Xia Huang, ambassadeur de la République populaire de Chine au Sénégal, s'est confié à EnQuête. Entretien d'une tonalité certaine qui rompt quelque peu d'avec la langue de bois des diplomates. Un signe peut-être chez le Représentant parfaitement francophone de cet Empire décomplexé auquel des experts promettent déjà, dans un horizon proche, la place de première puissance économique mondiale.



PAR MOMAR DIENG

Vous n'êtes pas allé à Beijing pour le 18^e Congrès du Parti communiste chinois. Pourquoi ?

Je vous remercie beaucoup de m'interroger à un moment très important pour la Chine, pour le peuple chinois et pour le Parti communiste chinois. En effet, le PCC est en congrès. Un événement à l'issue duquel une nouvelle équipe dirigeante du parti va être élue. Le Parti communiste chinois (PCC) compte aujourd'hui plus de 80 millions d'adhérents. Dans le dictionnaire Le Robert, une explication est donnée du vocable congrès : c'est une instance qui réunit les représentants de chaque unité de base. C'est-à-dire qu'il y a une sélection ou une élection des représentants des unités de base. Donc, avec un agrégat qui s'élève à 80 millions d'adhérents, vous devinez combien est rude cette sélection. Donc, il n'est pas possible que tous les ambassadeurs de la République populaire de Chine à l'étranger soient rappelés ou élus comme délégués. Au ministère des Affaires étrangères, il y a en tout quatre délégués. Ils représentent tous les membres du PCC du ministère des Affaires étrangères, qu'ils soient à l'étranger ou dans l'administration centrale.

Dans le discours du Président Hu Jintao, il a été beaucoup question de corruption. Il a été noté que ce mot a été prononcé 26 fois afin d'attirer l'attention du PCC et de l'Etat sur le danger qu'il représente.

Votre remarque est très pertinente, mais ce que je constate, c'est que dans son rapport sur les cinq ans d'activités du Comité central élu lors du 17^e Congrès, et si on prend comme critère la fréquence, c'est le mot “peuple” qui est largement beaucoup plus cité. Le peuple parce que le PCC s'est donné et se donne comme voca-

tion : servir le peuple. C'est un parti qui travaille pour l'intérêt général de la nation chinoise. C'est un parti qui travaille d'une manière farouche et sans défaillance pour le développement, pour le bien-être du peuple chinois. C'est le parti politique qui représente le plus l'intérêt général de la nation et du peuple chinois. C'est un parti politique qui respecte pleinement le peuple chinois dans ses intérêts fondamentaux. Si on prend toujours comme critère la fréquence des mots, le deuxième vocable d'importance, c'est le développement. Car à notre avis, le développement est l'objectif des êtres humains. J'ai participé tout à l'heure (NDLR : entretien réalisé lundi après-midi) à un déjeuner organisé dans le cadre des festivités de la BICIS, filiale de la BNP Paribas. J'y ai rencontré un ami de longue date, Thierry de Montbrial, président de l'Ifri (NDLR : Institut français des relations internationales). C'est partiellement pour cette raison que j'ai tenu à participer à ce déjeuner débat.

Et vous avez parlé de quoi ?

Justement, nous avons échangé sur la corrélation entre la Politique et l'Economie. Faut-il donner la priorité au développement, à l'Economie ou à la Politique ? A l'issue de ce déjeuner, je pense que la conclusion a été claire. La priorité revient à la Politique. Aujourd'hui, c'est quoi cette politique essentielle à la fois pour le peuple chinois et pour les autres pays du sud ? C'est le développement. Cela doit être notre objectif en premier lieu, notre objectif constant et utile. Tous les autres sont des voies et moyens pour y parvenir. Si le PCC a été fondé en 1921, c'est pour réaliser l'essor et la renaissance de la nation chinoise. C'est pour réaliser le développement d'un pays aussi vaste que la Chine. Et si donc le PCC a créé en 1949 la République Populaire de Chine, c'est pour poursuivre cet objectif. Si nous avons lancé cette

politique de réforme et d'ouverture en 1979, c'est encore et toujours pour la même raison. C'est un refrain constant aujourd'hui pour le PCC. Parce que c'est la tâche principale et constante du peuple chinois.

Mais Excellence, est-ce que...

(Il coupe) Je voudrais bien continuer un peu. Dans ce processus de développement, il n'y a pas de voie directe. On dit souvent que la voie est juste mais elle est tortueuse. Quand c'est tortueux, il y a des obstacles : par exemple, la corruption. C'est l'un des problèmes, l'un des obstacles. Si le secrétaire général du PCC a insisté là-dessus, c'est parce qu'aujourd'hui parmi les obstacles, la corruption est un problème majeur. Si le PCC a le courage de le reconnaître, c'est parce qu'il a la capacité de le résoudre. Finalement, la corruption n'est pas un cas typique de la Chine. Ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est pourquoi sur la corruption en Chine on fait tant de tapages alors que dans d'autres pays, on dit que c'est marginal. La France, dans son processus d'industrialisation, a été secouée plusieurs fois par des scandales boursiers. Tout le monde politique était impliqué. Finalement, le monde politique français n'a cessé et ne cesse d'être secoué par des scandales politiques ou financiers. Je ne parle pas de l'Afrique car ici, s'il y a des refrains, c'est la corruption, la mal gouvernance, etc. En tout, l'essentiel est d'avoir le courage de reconnaître le mal et d'avoir le courage, l'ambition et la capacité de le combattre pour le déraciner.

“Je n'arrive pas à comprendre pourquoi sur la corruption en Chine, on fait tant de tapages alors que dans d'autres pays, on dit que c'est marginal ?”

Vous parliez tantôt des tapages sur la corruption en Chine. N'est-ce pas dû au fait que la France, les Usa ou l'Allemagne sont formellement des démocraties pluralistes alors qu'en Chine, on a un Parti et un Etat dominants ?

Le système démocratique est devenu un mot d'ordre très populaire. Mais qui peut affirmer qu'il n'existe qu'un seul modèle de démocratie à travers le monde ? La démocratie américaine est-elle la même chose que celle européenne ? M. Thierry de Montbrial a dit : “Effectivement je suis libéral sur le plan politique et sur le plan économique.” Mais il a immédiatement ajouté : “Je préconise une liberté organisée, que ce soit sur le plan économique ou sur le plan politique.” Si nous avons devant nous cette crise, c'est parce que le libéralisme n'a pas été organisé. Certains diraient que c'est formidable, toutes ces démocraties européennes ou américaines. Mais avec celles-ci, comment peut-on expliquer la crise actuelle ? Et qui est à l'origine de cette crise ?

Pour vous, ces démocraties sont responsables de cette crise ?

Je n'ai rien dit ! Je n'ai rien dit ! La première priorité pour la Chine et pour les pays du Sud,

c'est le développement. Nous sommes d'accord que le développement ou le bien-être des populations constitue la première priorité et pour les Chinois et pour les Africains. Dans ce contexte, à quoi sert la démocratie ? La démocratie est-elle un objectif ou est-ce un outil ? C'est encore une interrogation. Il y a beaucoup de variations de la démocratie. Quand dans un pays, une voix, c'est-à-dire un vote, s'achète au prix de 1000 francs francs, quelle est la nature d'une telle démocratie ? Vous aviez votre démocratie sous le palmier. A l'époque, l'Afrique était gérée ou pas ? Aujourd'hui, formidable, vous avez cette démocratie à l'occidental. C'est à vous de juger. En tous cas, moi je viens d'un pays (NDLR : le Niger) qui se classe au cours des 3 dernières années soit avant-dernier soit dernier sur le tableau des pays établi à partir des fameux critères du Pnud (NDLR : Programme des Nations-Unies pour le développement), l'Indice de développement humain (IDH). Je viens d'un pays très délicieux, très pauvre, mais tous les Nigériens que j'ai rencontrés et à qui j'ai parlé, avec qui j'ai discuté, qu'ils soient de droite ou de gauche, fonctionnaires ou issus du monde social, des organisations internationales, presque tout le monde me dit que la meilleure période pour eux a été celle de Kountché (NDLR : Seyni Kountché, ancien président de la République). Aujourd'hui, on dit que c'était une période dictatoriale....

Le monde a changé. La crise s'est installée et il y a beaucoup de difficultés...

Quel que soit le contexte, l'Etat doit être fort. Je pousse encore un peu le clou pour vous interroger : les Etats africains sont-ils suffisamment forts pour orienter le développement national ?

Je vous renvoie la question...

C'est à vous de répondre. En tout cas pour nous la Chine, on dit que si l'Etat n'est pas fort, on n'aurait jamais eu les réalisations d'aujourd'hui. Ce n'est pas possible ! Pour ces pays asiatiques émergents, des années 1950 jusqu'aux années 1980, la première priorité était le droit à l'existence, le droit à la survie, à l'essor du pays.

A côté de la corruption, il y a le problème des inégalités en Chine. Là aussi, n'y a-t-il pas risque d'explosion sociale ?

Aujourd'hui à travers le monde, y a-t-il un pays qui a pu réaliser l'égalité totale ? Dans tous les pays, qu'ils soient libéraux ou qu'ils préconisent une économie régulée, c'est le même débat : l'équilibre, l'efficacité économique et l'équité selon les contextes, selon le niveau dans lequel se trouve le pays. On peut donner quelquefois la priorité à l'efficacité et à l'efficacité économique, mais après il faut immédiatement penser à l'équité sociale. Le problème est de savoir avec quoi faire l'équité sociale si vous n'avez pas suffisamment de ressources économiques et financières à disposition. C'est ce que la Chine a fait pour les 30 dernières années. Au cours de cette période, l'Etat chinois a fait beaucoup d'efforts pour réaliser l'équité sociale. Aujourd'hui, l'Etat chinois reconnaît avoir une base économique solide, mais on reconnaît qu'il y a un manque social. Avoir le courage de reconnaître ce fait, c'est déjà un courage politique qui doit être loué.

Comment percevez-vous l'activisme de ceux que l'on appelle "dissidents" en Chine ?

C'est toujours cet éternel arbitrage à faire entre l'intérêt général et les revendications personnelles. Si une revendication personnelle ne va pas à l'encontre de l'intérêt général, il n'y aucune raison que l'écrasante majorité des Chinois n'acceptent pas ladite revendication personnelle. Mais si une revendication personnelle va complètement à l'encontre dudit intérêt général, c'est grâce à la voie qu'on a trouvée, tracée et réalisée. On a fait beaucoup de réalisations sur les plans politique, économique, culturel, et après on vient vous dire que cette voie-là qui vous a donné des résultats probants est à bannir ! Après quelle sera votre réaction ? Quelle sera la réaction de l'écrasante majorité des Chinois qui ont choisi cette voie, l'ont suivie et comptent la poursuivre ? La réponse est claire.

La Chine a-t-elle retenu les leçons qui ont conduit à la Révolution culturelle puis au "Printemps" de Beijing avec les événements de la place Tian'anmen ?

Si la Chine a fait un tournant politique décisif en 1976, puis un autre, historique et décisif, en 1979 pour s'engager dans cette voie de réformes et d'ouverture sur l'extérieur, c'est parce que les communistes chinois se disaient depuis 1949 que nous avons effectivement obtenu beaucoup de succès. Mais nous avons aussi essuyé des revers. Il faut les étudier et en tirer des leçons. Il faut adapter notre politique et notre démarche. Dans ce processus vers l'essor et l'émergence du pays, on a fait des efforts, on a fait des tâtonnements. Dans ce cas de figure, il peut y avoir des écarts. Quand il y a écart, il faut en tirer des leçons pour avoir devant nous une voie plus directe, avec le moins moins d'obstacles possible. C'est ce que la Chine a fait au cours de ces 30 dernières années. Et c'est l'objectif de ce 18e Congrès. Réfléchir sur cette expérience, faire des analyses sur les revers et mettre au point une ligne d'orientation politique qui réponde mieux à la réalité chinoise, au contexte actuel et à la réalité nationale. Une ligne qui réponde également à la réalité internationale (car) nous avons devant nous cette crise qui a commencé dans certains pays en 2007, dans d'autres en 2008. Depuis, il y a eu beaucoup de pronostics. En ce qui me concerne personnellement, je ne fais plus de pronostic parce qu'il existe énormément d'interrogations pour savoir comment s'adapter à ce contexte.

On en vient à l'Afrique. Vous y investissez beaucoup depuis plusieurs années, en raison notamment d'un certain passé historique avec l'épisode Bandoeng, la naissance du Tiers-monde. Mais aujourd'hui, que répond la Chine à ceux qui disent que vous êtes très durs en affaires ?

En ce qui concerne les relations entre la Chine et les pays africains, je pense qu'on ne pourrait pas faire un raccourci abstrait pour situer ces relations uniquement dans le cadre des investissements. Les investissements chinois sont soit directs soit indirects sur ce continent... Vous avez parlé tout à l'heure de la Conférence de Bandoeng. Finalement, cette relation de coopération et d'amitié a été nouée dans des combats communs. C'est la lutte contre l'impérialisme, l'oppression, la colonisation, et pour l'émancipation. Il ne s'agit pas de relations mercantiles. La présence des Chinois sur ce continent a commencé par le soutien de l'État chinois à tous les mouvements de libération nationale. L'Algérie en constitue un exemple très frappant, elle qui a livré contre la France un combat sans merci pendant sept années d'affilée. C'était une guerre sanglante. Hors de ce continent, l'État chinois était aussi avec les Vietnamiens et là aussi,

c'était pour aider à se débarrasser du joug colonial. Il s'agit donc de relations de soutien et de solidarité qui se traduisent aujourd'hui par une solidarité entre les pays du Sud. Dans les années 1960-1970, quand la Chine était encore un pays très pauvre qui avait de grosses difficultés économiques, elle n'a pas lésiné sur les moyens pour aider les pays africains. Dans votre pays, le Sénégal, votre stade à l'époque était le plus grand et le meilleur sur le continent africain. Il s'agit d'un investissement chinois et c'était un don de l'Etat chinois. Vous venez d'organiser un sommet de la Francophonie. La Chine n'est pas un pays francophone, mais c'est elle qui a construit le siège de ce sommet à Kinshasa en République démocratique du Congo, de même que les bâtiments qui ont hébergé les chefs d'État.

"Les Chinois ne seront jamais des donneurs de leçons"

En plus du nouveau siège de l'Union africaine à Addis Abeba...

Le bâtiment de l'Union africaine constitue une autre grande réalisation de la Chine. Là, je fais un petit détour pour vous affirmer que la présence des Chinois sur ce continent date des années 1960, à plus longtemps dans d'autres pays. Vous avez d'autres partenaires sur ce continent qui sont là depuis des siècles et des siècles. Aujourd'hui, les Chinois sont sans complexe pour comparer ce qu'ils ont fait sur ce continent en général, au Sénégal en particulier, avec d'autres partenaires. Je viens du Niger, tous les bâtiments qui font l'image de ce pays ont été construits par les Chinois. Quand j'arrivais à Niamey en 2009, il n'y avait que deux chantiers : le deuxième pont sur le Niger et la raffinerie. C'est grâce à cela que l'Etat du Niger est devenu producteur de pétrole raffiné et autonome en essence et en gazole. Ici, c'est la même situation. Qui a fait le Grand théâtre et le Stade (NDLR : Léopold Sedar Senghor) ? En ce qui concerne les investissements, c'est un événement récent. Vous dites que sur le plan commercial les Chinois sont très très durs...

Pas moi, mais les commerçants et hommes d'affaires.

C'est à vous de voir. C'est à vous de juger. Le commerce n'est pas une affaire de charité. Parmi ces partenaires et autres investisseurs, donnez-moi les noms de ceux qui sont conciliants et prêts à faire de la charité ! Quand j'entends quelqu'un devant votre auguste Assemblée nationale dire : "Je suis prêt à vous aider pour mieux négocier"...

Vous parlez du discours du Président François Hollande à Dakar ?

Je n'ai rien dit. Dans les années 1940-1950, quand des entreprises étrangères ont commencé à piller vos ressources, pourquoi personne n'a fait ce travail ? Si aujourd'hui, on vous dit cela, c'est parce que d'autres partenaires sont venus. C'est le cas de la Chine, de l'Inde, du Brésil qui offrent d'autres options et choix aux Africains.

Vous pensez que votre coopération est plus efficace que celle des USA, de la France, des Occidentaux en général ?

Le Chinois n'aime pas le blablabla. Quand on s'engage, on passe à l'action ! Je reviens toujours sur le Niger parce que cela fait quelques semaines que je suis au Sénégal, donc je ne peux pas prétendre connaître ce pays. J'ai travaillé au Niger pendant 3 ans. J'ai vu énormément de choses dans ce pays. J'ai rencontré tous ceux que j'ai vus à Pékin pour recueillir des avis et informations qui puissent m'aider dans mes

analyses. Le Chinois n'était pas le premier opérateur de pétrole. Avant cela, des Français, Américains, Hollandais s'y sont succédé. Mais à chaque fois, on vous dit : ce n'est suffisant ; mais à chaque expiration d'un permis pétrolier, je vous redemande un autre permis. J'ai une interrogation pour vous Sénégalais : combien de documents ont été remis aux mains de l'Etat sénégalais ? Avez-vous une idée des ressources sénégalaises ? Y a-t-il ou pas du pétrole le long de la côte ?

La Chine est-elle prête à coopérer avec le Sénégal pour l'exploration pétrolière ?

Dans le cas du Niger, quand l'Etat a remercié ceux qui étaient ses partenaires, c'est dans ce contexte qu'une entreprise chinoise est entrée en jeu en juin 2008. Ce qu'elle a donné comme engagements à l'Etat nigérien, c'est de mettre en marche la raffinerie au bout de 3 ans en passant à l'action immédiate. Pour mettre en marche la raffinerie, il faut prospecter, extraire et transporter pour ravitailler la raffinerie. Ici, si l'État sénégalais est confiant, nous sommes prêts à vous accompagner dans votre aventure de pétrochimie...

Alors, la Chine est prête à travailler avec le Sénégal pour faire des recherches pétrolières ?

Entre le Sénégal et la Chine, ce sont des relations d'égal à égal. Ce sont des relations de confiance mutuelle.

C'est-à-dire ?

Cela veut dire que tous les pays, qu'ils soient petits ou grands, ont les mêmes droits sur la scène internationale. L'Etat chinois ne fera jamais rien pour duper un autre Etat. La Chine ne dira jamais : "Je suis plus forte que vous, je vous impose mes conditions". Ce n'est ni notre pratique, ni notre habitude.

C'est la pratique des Occidentaux ?

Je n'ai rien dit. C'est à vous de voir. Les Chinois ne seront jamais des donneurs de leçons.

Quelles difficultés rencontrez-vous dans votre coopération avec le Sénégal ?

J'aimerais bien vous répondre sous un autre angle (...) Il faut que nos amis africains et sénégalais en particulier prennent conscience que dans les années 1950-1960, les pays aujourd'hui émergents d'Asie n'étaient pas nécessairement plus riches que l'Afrique. Sur un autre plan, les pays africains sont globalement mieux dotés par la nature que ces pays asiatiques. On dit que la Chine est un pays qui recèle beaucoup de ressources naturelles. Mais si les entreprises chinoises s'installent sur le continent africain ou dans d'autres continents dans la mise en valeur de pétrole ou d'autres ressources naturelles, c'est parce qu'on a un besoin qui n'est pas uniquement pour les Chinois. Les pays européens qui disent que les Chinois sont là pour piller l'Afrique font eux-mêmes ce genre d'assertion. Peuvent-ils se passer du pétrole africain ? Peuvent-ils se passer des ressources naturelles de ce continent ? Pourquoi sont-ils présents dans l'exploitation depuis des années et des années ? Quand les Chinois et les Indiens arrivent, on dit immédiatement qu'ils sont là pour piller. C'est malsain quand même. Concernant votre sous-région, la sécurité alimentaire et la famine deviennent depuis quelques décennies une sorte de refrain chronique. Au Niger où j'ai travaillé pendant 3 ans, la famine a frappé à trois reprises dans la décennie écoulée. Lors de la dernière crise, on a comptabilisé dans la sous-région 17 millions de sinistrés, dont 8 millions dans un seul pays : le Niger.

MORCEAUX CHOISIS

Immigrés chinois

"Il y a des Chinois qui viennent régulièrement à l'ambassade, à la chancellerie ou au service économique et commercial. Ce sont ces entreprises chinoises qui sont présentes à Dakar. Il y a aussi ces Chinois qui viennent s'installer à Dakar pour faire du petit commerce (...) Il est difficile pour nous de chiffrer exactement le nombre de Chinois dans un pays. Pour une seule fois, on est arrivé à comptabiliser le nombre de nos compatriotes dans un pays africain, c'était en Libye, quand l'État chinois a décidé d'évacuer tout le monde avec la chute de Khadafi. Ils étaient 68 mille Chinois. Nous avons pu évacuer plus de 38 mille d'entre eux par avions, bateaux et autocars."

Coopération

"...Des projets comme le Grand Théâtre, la future Arène nationale de lutte, la réhabilitation des stades régionaux sont des choses concrètes. Mais ce qui est encore plus important pour la Chine, c'est de donner des sources d'inspiration à nos amis africains pour leur vie. La démocratie elle n'est pas unique. D'autres pays ont réalisé leur prospérité économique grâce à plusieurs événements parmi lesquelles il y a cette politique de la canonnière et d'exploitation. La Chine n'a jamais envahi aucun pays étranger. Elle n'a jamais eu de colonies à l'étranger (...) Si notre pays a fait aujourd'hui tant de réalisations, c'est parce qu'il a trouvé une autre voie et c'est cette voie de développement qui pourrait nous donner un développement partagé et de prospérité commune. Ce qui fait peur aujourd'hui, ce n'est pas cette puissance de la Chine ou de l'Inde, mais l'existence avérée d'une autre voie. Certains se disent qu'un jour peut-être ils vont être détrônés dans leurs certitudes sacro-saintes..."

Agriculture (priorité nationale du Sénégal)

"Tous les partenaires attendent que cette orientation politique soit traduite en actes concrets (...) Si l'État sénégalais et ceux de la sous-région identifient l'agriculture comme la première priorité, la chose suivante, c'est d'adopter des politiques agricoles fortes (...) Finalement, la réponse ne relève pas du miracle. D'abord c'est un choix politique. Et personne d'autre ne pourrait faire ce choix politique pour vous. Quand l'Europe a fait ce choix politique pour résoudre ses problèmes de sécurité alimentaire au lendemain de la 2e guerre mondiale, elle a fermé ses frontières aux produits importés (...) Si un pays ne dispose pas de politique agricole forte, que peut-il attendre des autres pour résoudre l'autosuffisance alimentaire."

Vous voulez dire quoi par là ?

C'est la chose suivante : quand je parle de la faim à mon fils, il pense que je rigole avec lui. Parce qu'avec cette abondance de produits alimentaires qu'il y a dans le monde, il ne comprend pas ce que veut dire la faim. La dernière famine qui a eu lieu en Chine, c'était entre 1959 et 1962. Des millions et des millions de Chinois en sont morts. Pour la génération de mes parents, la famine n'est pas un souvenir lointain. Si la Chine arrive à réaliser son autosuffisance alimentaire, si ces pays asiatiques y arrivent, on peut se demander pourquoi l'Afrique n'y parvient pas. Ici, vous avez énormément de chance. Vous avez de l'eau, beaucoup de fumier pour l'agriculture. C'est écologique. C'est plus sain que les produits européens. C'est pour vous dire que la faim n'est pas une fatalité, le sous-développement encore moins. Simplement, il faut changer de mentalité. Si ces pays asiatiques ont su réaliser émergence et prospérité économiques, c'est qu'ils ont compris qu'il faut savoir compter sur soi-même, comme le dit cette assertion formidable : "Aide-toi et Dieu t'aidera". ■

LUTTE - PLAFONNEMENT OU NON DES CACHETS À 75 MILLIONS

De qui se moquent les promoteurs ?

Réunis en collectif à la fin de la saison dernière pour défendre leurs intérêts, l'union sacrée des promoteurs n'a tenu que le temps d'une rose. L'appât du gain est passé par là.



Au premier plan Aziz Ndiaye accusé d'avoir violé le pacte du collectif des promoteurs de lutte.

■ KHADY FAYE

Qui des promoteurs ou des lutteurs a abdiqué ? On se le demande, puisque les deux parties promettaient une guerre des

tranchées quand les promoteurs avaient décidé de plafonner les cachets de combat à 75 millions F Cfa. Ce que les lutteurs dit VIP n'ont pas voulu entendre jugeant dérisoire cette somme. C'était donc parti pour

un feuilleton autour de l'arène, faisant craindre un manque de choc de ténors, tant la polémique était intense. Et patatras. Trois grands lutteurs du cercle des VIP ont été servis par... des promoteurs conjurés. Balla Gaye 2 / Tapha Tine a été monté par Aziz Ndiaye, Modou Lô et X pour le compte de Luc Nicolai. Il se susurre même que Balla Gaye 2 et Modou Lô auraient encaissé plus de 100 millions F Cfa, soit une rallonge de 25 millions par rapport à la barre (com)promise.

Pourtant, interrogés par *EnQuête*, d'autres promoteurs refusent d'admettre la réalité. "Ce sont des rumeurs qui disent que des promoteurs ont trahi la cause [du collectif], et moi par principe, je ne me fie pas aux rumeurs. Personnellement, je m'en tiens à mes engagements devant le collectif, et je crois que les autres aussi font pareil", dit Gaston Mbengue. Son collègue Pape Abdou

Fall se fait plus prudent : "Je ne peux pas répondre à la question de savoir s'il y a des promoteurs qui n'ont pas respecté la décision de plafonner les cachets à 75 millions, tant que je n'ai pas de preuves palpables. Je ne veux pas faire dans la spéculation". Puis, il avertit : "Si je découvre qu'il y a des promoteurs qui n'ont pas respecté les engagements pris, alors je prendrais mes dispositions vis-à-vis du collectif." De même, Assane Ndiaye, le promoteur de Baol Productions, ne veut pas trop s'avancer. "Je ne peux encore me prononcer. Le promoteur incriminé tiendra une conférence de presse bientôt, on attend de voir ce qu'il va répondre pour pouvoir se prononcer", se débène-t-il.

Le collègue en question n'est personne d'autre qu'Aziz Ndiaye. Lequel, contre toute attente, semble avoir raflé les plus belles affiches de la saison à venir, et signé des contrats avec Balla Gaye 2 et Tapha Tine. A-t-il violé le pacte sur les cachets ? "De quel droit j'outrepasserai le contrat qui me lie au collectif ? De toutes les façons, je ne révélerai la vérité sur les cachets que j'ai payés que le jour de la conférence de presse. Sachez tout simplement que je suis un membre influent du collectif et j'y resterai." ■

après le match. Il avait dit des choses sympas sur moi avant le match, ce qui était très agréable, donc si je peux retourner le compliment... C'est l'une des meilleures performances individuelles que j'ai vu."

Hodgson : "Absolument extraordinaire"

"C'était quelque chose d'absolument extraordinaire", a renchéri Roy Hodgson, le sélectionneur britannique, dont la série positive s'est terminée sous les coups d'éclats du grand joueur suédois qui a fait mieux que Marco van Basten. Le Néerlandais avait en effet inscrit un triplé face aux Anglais en 1988.

Zidane trouve Ibra extra

Interrogé sur Zlatan Ibrahimovic, auteur des quatre buts de son équipe mercredi contre l'Angleterre en match amical (4-2), Zinédine Zidane a jugé que c'était "un joueur extraordinaire". "Marquer quatre buts, ça ne m'était jamais arrivé", a-t-il dit. "C'est magnifique, surtout son retour", a ajouté Zidane, à propos du quatrième but du Suédois, un ciseau retourné de légende.

ANGLETERRE

Cantona se verrait coach de MU

Éric Cantona se verrait bien entraîner Manchester United un jour, comme il l'aurait révélé au *Daily Mirror* : "Je voudrais qu'Alex Ferguson soit le manager de MU pour toujours. Même si aujourd'hui, je suis au New York Cosmos, United est un club spécial... Évidemment que je voudrais diriger cette équipe. S'il y a une opportunité, pourquoi pas ?"

SÉNÉGAL - BASKET

La nouvelle saison démarre le 22 novembre

Le championnat national de basket de première division reprend le 22 novembre prochain, en formule de poules, chez les garçons comme chez les filles, a appris l'*APS* hier à Dakar. A l'issue du dernier comité directeur de la Fédération sénégalaise de basket (FSB), deux poules de six équipes ont été constituées chez les filles, contre deux poules de sept équipes chez les garçons, pour le compte d'un championnat qui se déroulera en deux phases. À l'issue de ces deux phases, les quatre meilleures équipes de chaque poule se retrouveront pour la deuxième phase de championnat, selon la formule de l'élimination directe. Chez les filles, la poule A est constituée du DUC, de l'USO, de Bopp, de Ziguinchor basket club, de la Ville de Dakar et du Jaraaf ; la poule B regroupe la JA, le SLBC, le SIBAC, Mbour BC, Cayor BC et l'UGB filles. Chez les garçons, le promu, HLM BC, est versé dans la poule A en compagnie de l'UGB, de SLBC, de Mermoz BC, de l'USO, de l'ASFA et de Bopp ; dans la poule B se retrouvent le DUC, la Douane, l'US Rail, Louga BC, Gorée, SIBAC et l'équipe des Saltigués.

GASTON MBENGUE A PROPOS DE SON CONTENTIEUX AVEC LE CNG

"J'ai salué Alioune Sarr, il m'a répondu avec dédain"

Le conflit entre le Comité national de gestion de la lutte avec frappe (CNG) et certains promoteurs, notamment Gaston Mbengue, semble sans fin. Celui-ci accuse Alioune Sarr et son équipe de ne pas être ouverts à la critique.

Gaston Mbengue est très remonté contre le Comité national de gestion de la lutte avec frappe (CNG). Il accuse le Dr Alioune Sarr et ses collaborateurs de nourrir un esprit revanchard à son encontre. "C'est à cause des principes que je défends avec le collectif des promoteurs qu'ils m'en veulent, mais cela ne me dérange aucunement et je continuerai à défendre les principes auxquels je crois", fulmine Gaston Mbengue, interrogé au téléphone hier à propos de ses relations avec le CNG.

Pourtant, Gaston Mbengue et Alioune Sarr étaient jusque-là deux bons amis qui se fréquentaient beaucoup. Mais l'idylle a pris un coup depuis quelque temps. "Une semaine avant le remaniement ministériel, je l'ai trouvé dans le bureau du secrétariat du Ministère des Sports. Je l'ai salué, il m'a répondu avec dédain. J'ai été surpris ; c'est un manque de galanterie et de grandeur de sa part", confie le patron de Gaston Production.

De l'avis du "Don King sénégalais", le CNG n'est pas ouvert aux critiques. "La preuve que le CNG veut se venger de moi et des autres promoteurs : j'ai envoyé mon collaborateur Max Mbergane choisir des dates pour moi,

ils (les membres du CNG) ont exigé ma présence physique, alors que pour ma licence qui était plus importante, c'est la même personne qui s'est déplacée". Pis, ajoute Gaston Mbengue : "Ils ont laissé les promoteurs sères comme Manga 2 et l'Ong Ndef Leng (dirigée par l'actuel ministre des Sports Mbagnick Ndiaye, NDLR) choisir d'abord leurs dates, le mardi, avant d'ouvrir leurs portes aux autres promoteurs que nous sommes, le mercredi ; ce qui est inacceptable", tonne le Ndiambour-Ndiambour (ressortissant de la région de Louga). Mais Gaston Mbengue

n'entend pas se laisser abattre. "Ils peuvent faire ce qu'ils veulent, cela ne me fait rien. Tout ce que je sais, c'est qu'il ne leur reste plus beaucoup de temps à la tête du CNG. En 2014, fin de leur mandat, ils vont partir et nous laisser ici", souffle-t-il.

En dépit de tout, le promoteur compte faire une grande saison. "Je suis sûr de grandes affiches, actuellement. Je ne peux pas encore les révéler, mais vous saurez bientôt", laisse-t-il entendre. Ce qui est certain, il lui faut surtout trouver un adversaire à Eumeu Sène, avec qui il est lié par un contrat d'exclusivité depuis la saison



dernière.

EnQuête a tenté, hier après-midi, de joindre en vain le Dr Sarr pour avoir sa version. ■

K. FAYE

REVUE TOUT TERRAINS

FOOT - QUADRUPLÉ D'IBRAHIMOVIC

Le *Daily Telegraph* : "but du siècle"...

Le quatrième but inscrit par Zlatan Ibrahimovic face à l'Angleterre (4-2) à Solna a probablement fait le tour du monde depuis mercredi soir. Les témoignages élogieux, eux, n'ont pas traîné depuis cet incroyable ciseau acrobatique réussi à trente mètres du but défendu par Joe Hart. Pour le *Daily Telegraph*, l'attaquant du Paris Saint-Germain, auteur d'un quadruplé magistral, a carrément marqué le "but du siècle", sachant que celui-ci n'en ait qu'à sa deuxième décade.

Gerrard : "Le plus beau but que j'ai jamais vu"

Sorti du terrain à la 90e minute, moment choisi par Ibra pour exécuter son geste fou, Steven Gerrard, dont c'était la 100e sélection avec les Trois Lions mercredi, a assisté au chef d'oeuvre depuis le banc des remplaçants. "C'est le plus beau but que j'ai jamais vu dans toute ma carrière, a lâché le capitaine anglais. Parfois, vous n'avez qu'à applaudir une telle performance et ce fut une performance de classe mondiale de la part d'un joueur de classe mondiale. Le plus beau but que j'avais vu avant était celui de Wayne Rooney (contre Manchester City). J'ai félicité Ibra